

Caractéristiques du produit

Cotes, instructions techniques et description des prestations



multibase U10 EB



PARK & SMILE

multiparking.com

Sommaire

Explication des symboles.....	2	Plan de chargement.....	8
Positions de stationnement.....	2	Pente pour l'accès.....	8
Cotes & tolérances.....	3	Installation électrique.....	9
Aperçu des versions de bâtiment.....	3	Conformité CE.....	10
Données du véhicule.....	4	Instructions techniques.....	11
Aperçu des types d'installation & hauteurs de bâtiment.....	4	Description des prestations.....	12
Cote en largeur.....	5	Réalisations par le maître d'ouvrage.....	12
Détail Exécution du bâtiment – Fond de fosse.....	7	Sous réserve de modifications techniques.....	13
Détail Exécution du bâtiment – Bords de la fosse.....	7		

Explication des symboles



Plateformes sur lesquelles on peut rouler à l'horizontale.



Charge max. par emplacement, en kg.

Charges de plus de 2000 kg possibles contre surcoût (cf. "Données du véhicule", page 4).



Implantation en extérieur.



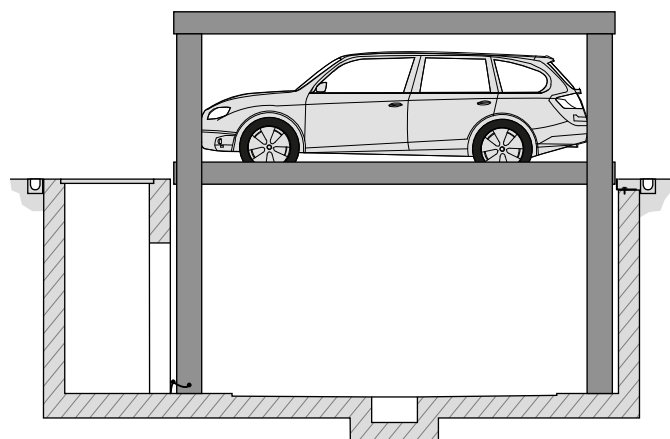
Les systèmes proposés répondent à la DIN EN 14010 et à la directive Machines européenne 2006/42/CE.



En outre, ces systèmes ont été soumis à un contrôle de conformité volontaire par l'organisme TÜV SÜD.

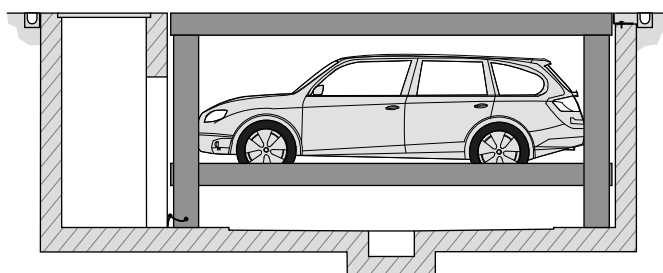
Positions de stationnement

Emplacement de stationnement inférieur



Le véhicule du bas peut sortir ou rentrer.

Emplacement de stationnement supérieur



L'emplacement supérieur peut être utilisée sous certaines conditions.

Données du véhicule

Version

UNI (plateforme simple) = 1 véhicule + 1 véhicule sur la plateforme supérieure
(cf. "Aperçu des versions de bâtiment", page 3)

Capacité d'accueil de véhicules

Véhicules de série :

Berline, break, SUV, fourgon selon profil du gabarit disponible et charge maximale par emplacement.

Pour les pays dans lesquels il n'est pas nécessaire de tenir compte des charges dues à la neige :

	UNI – emplacement supérieur	UNI – emplacement inférieur	
Poids	2600 kg	2000 kg	2600 kg
Charge par roue	650 kg	500 kg	650 kg

Données du véhicule **Pour les pays dans lesquels il faut tenir compte des charges dues à la neige, les capacités d'accueil de véhicule sur l'emplacement du haut se réduisent comme indiqué dans le tableau suivant :**

	UNI – emplacement supérieur
Poids	2000 kg
Charge par roue	500 kg

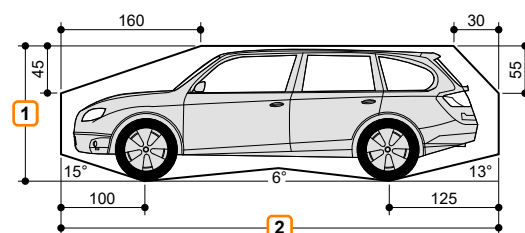
1 Hauteur de véhicule (cf. "Aperçu des types d'installation & hauteurs de bâtiment", page 4)

2 Longueur de véhicule (cf. "Aperçu des versions de bâtiment", page 3)



Les charges dues à la neige s'appliquent pour une hauteur de neige de 20 cm. Si la neige est plus haute, il faut dégager la charge due à la neige en conséquence.

Profil du gabarit disponible



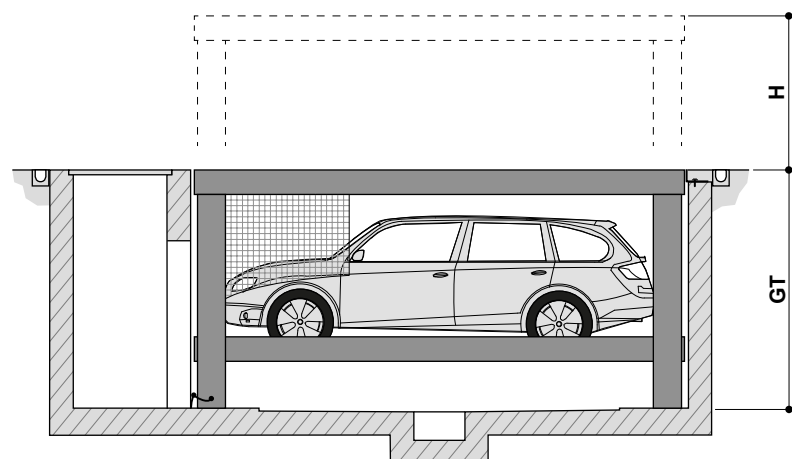
Largeur de véhicule 190 cm pour une largeur de plateforme de 230 cm.

Des plateformes plus larges peuvent accueillir en conséquence des véhicules plus larges.

Aperçu des types d'installation & hauteurs de bâtiment



La hauteur des véhicules stationnés sur les emplacements du haut n'est limitée que par la configuration des bâtiments.



Type	GT	H	Hauteur de véhicule en bas
U10 EB-250	250	210	165
U10 EB-285	285	245	200

H: Hauteur étendue

GT: Profondeur de fosse

Cote en largeur

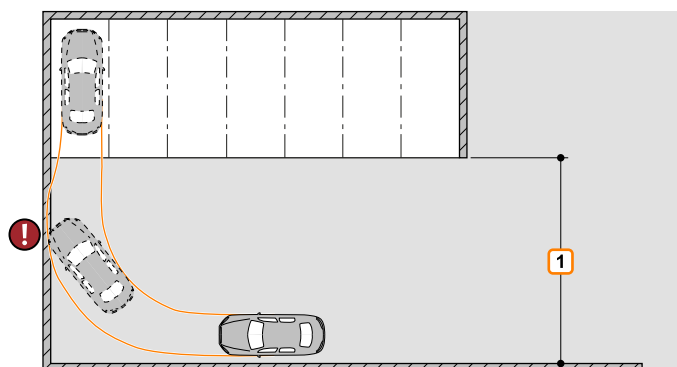


Nous conseillons des plateformes d'au moins 250 cm de large et des voies de circulation d'au moins 650 cm de large pour pouvoir entrer confortablement dans l'installation Multiparking et pouvoir monter et descendre sans problème dans le véhicule.

Les plateformes plus étroites peuvent faire augmenter les difficultés pour se garer en fonction des critères suivants.

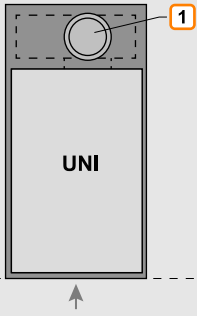
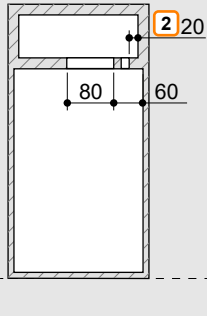
- Largeur des voies de circulation
- Conditions pour l'entrée du véhicule sur la plateforme
- Dimensions du véhicule

1 Respecter la réglementation locale pour la largeur minimale des voies de circulation !



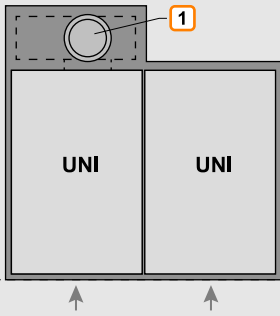
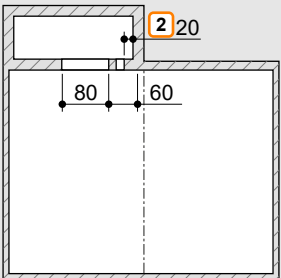
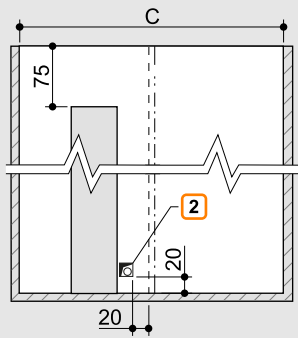
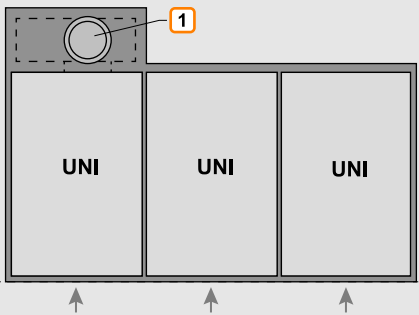
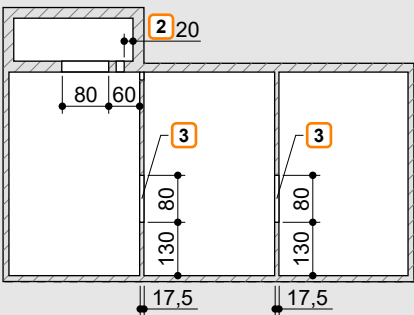
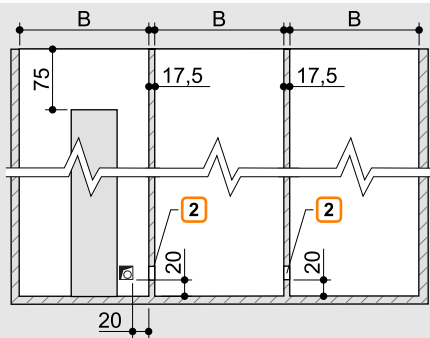
Toutes les parois latérales doivent être perpendiculaires. Tolérance max. 1 cm !

Attention : Lorsque les côtés ou la face arrière sont d'accès libre, il faut sécuriser (barrières, grille de protection, marquage ou similaire). Les mesures à prendre sont fonction du projet.

	Vue de dessus Fosse fermée		Cotes de la fosse	
	Vue de dessus		Élévation de face	
Plateforme simple - UNI				
	Largeur libre de la plateforme	Largeur de plateforme	Plateforme simple - UNI	
	Niveaux de stationnement	Plateforme supérieure	B	
UNI	230	270	275	
	240	280	285	
	250	290	295	
	260	300	305	
	270	310	315	

1 Le couvercle de la chambre doit être sécurisé (par le MO).

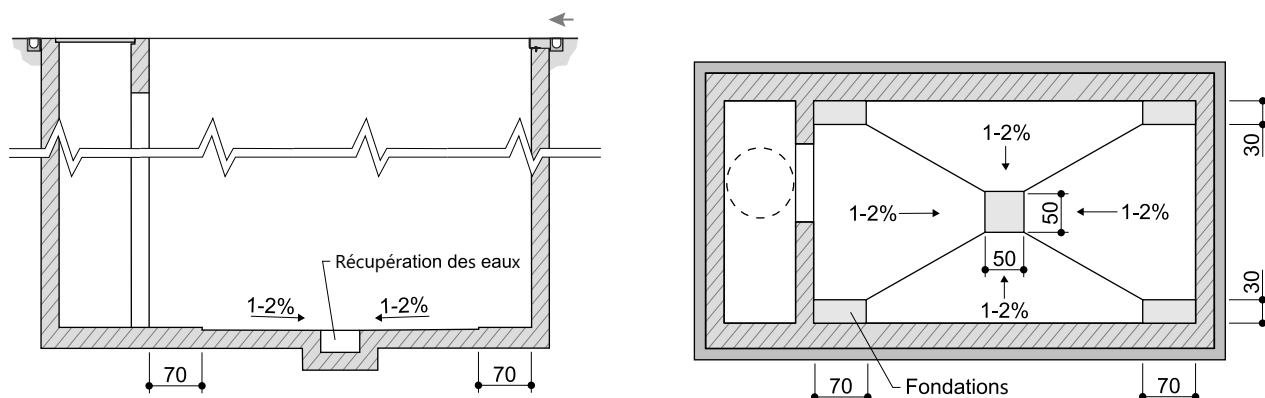
2 Pour parois de séparation : Passage mural 15 x 15 cm.

	Plateforme simple - UNI		Cotes de la fosse	
			Vue de dessus	Élévation de face
2 x plateforme simple – UNI sans paroi de séparation				
Rangée avec parois de séparation				
	Largeur libre de la plateforme	Largeur de plateforme	2 x plateforme simple sans paroi de séparation	Rangée avec parois de séparation
	Niveaux de sta- tionnement	Plateforme supérieure	C	B
UNI	230	270	547,5	275
	240	280	567,5	285
	250	290	587,5	295
	260	300	607,5	305
	270	310	627,5	315

- ❶ Le couvercle de la chambre doit être sécurisé (par le MO).
- ❷ Pour parois de séparation : Passage mural 15 x 15 cm.
- ❸ Le passage vers l'installation voisine doit être à même hauteur que le passage de la chambre de maintenance dans la fosse.

Détail Exécution du bâtiment – Fond de fosse

Évacuation des eaux

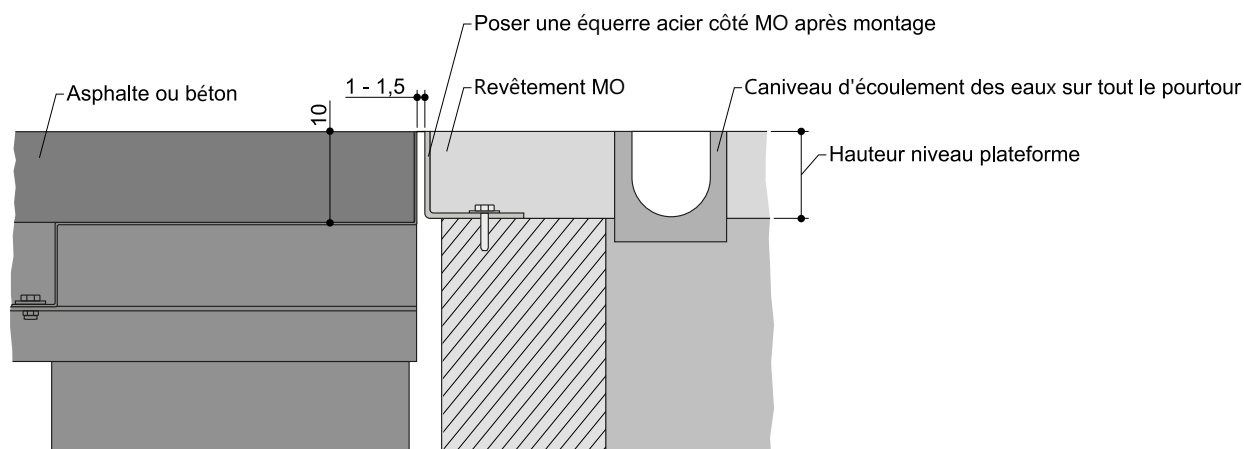


Détail Exécution du bâtiment – Bords de la fosse

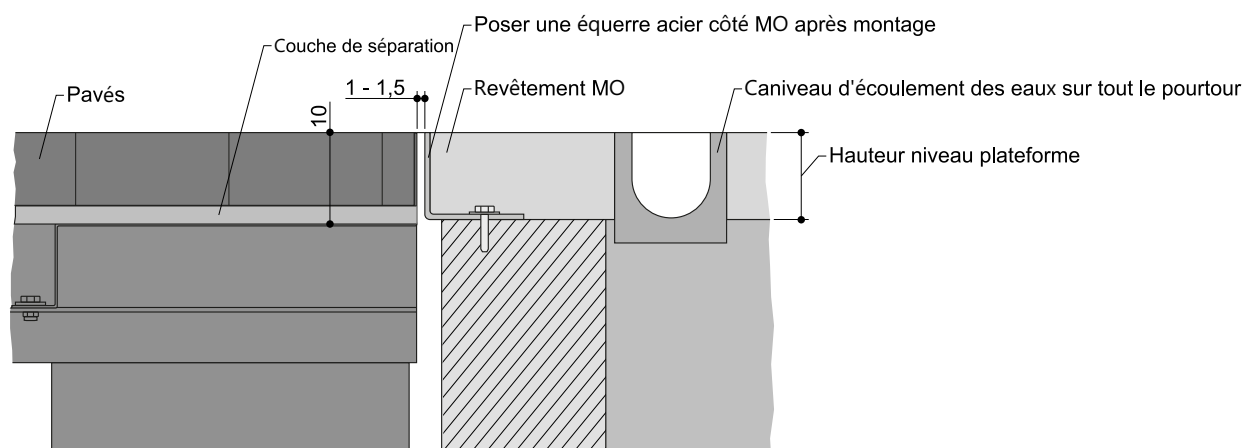


Poids maximum du revêtement côté MO 250 kg/m²

Revêtement MO – asphalte ou béton



Revêtement MO – Pavés

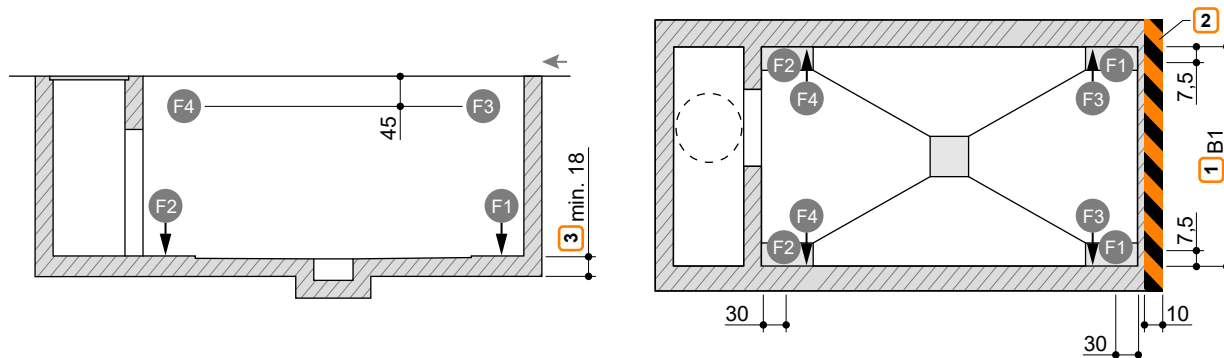


Plan de chargement



Les installations sont chevillées au sol. La profondeur des alésages dans la dalle est d'env. 15 cm, dans les parois env. 12 cm. La dalle et les parois sont à exécuter en béton (classe de béton au moins C20/25) !

Les indications de cote par rapport aux points d'appui sont arrondies. Si vous avez besoin de connaître la position exacte, merci de vous tourner vers KLAUS Multiparking.



Charge par emplacement		F1	F2	F3 4	F4 4
V1 5	2000 kg	+ 33,0 kN - 1,5 kN	+ 28,0 kN - 4,0 kN	± 13,4 kN	± 10,5 kN
	2600 kg	+ 35,0 kN - 1,6 kN	+ 29,0 kN - 4,4 kN	± 13,7 kN	± 10,6 kN
V2 5	2000 kg	+ 46,0 kN - 2,1 kN	+ 39,0 kN - 5,7 kN	± 15,5 kN	± 11,0 kN
	2600 kg	+ 48,0 kN - 2,2 kN	+ 40,0 kN - 6,1 kN	± 15,9 kN	± 11,1 kN

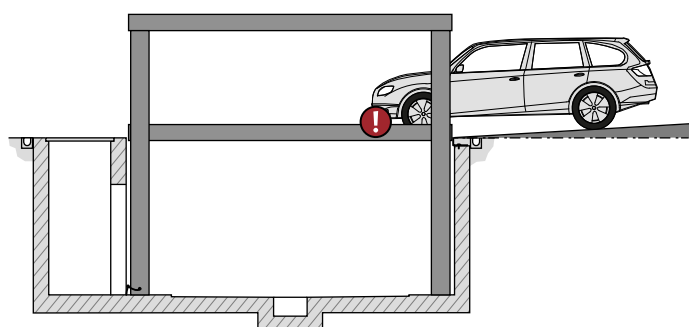
- 1 Cote en largeur B (cf. "Cote en largeur", page 5)
- 2 Marquage selon la DIN ISO 3864 (le coloris représenté ne correspond pas à la DIN ISO 3864)
- 3 La capacité portante de la dalle doit être validée par un spécialiste des équilibres statiques. Il peut arriver qu'une dalle plus épaisse soit nécessaire.
- 4 Si l'implantation est protégée du vent, les forces F3 et F4 se réduisent de 9 kN.
- 5 V1 = plateforme supérieure avec revêtement tôle | V2 = plate-forme supérieure avec revêtement pierre

Pente pour l'accès

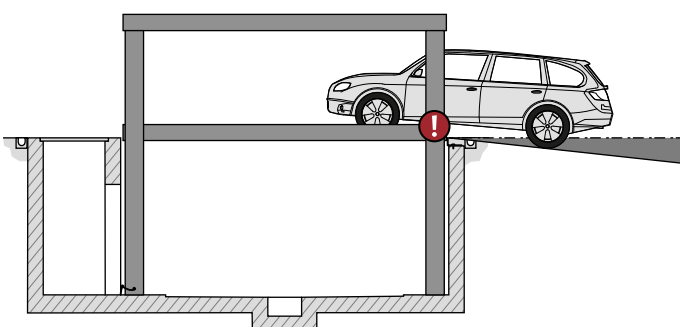


Il ne faut pas dépasser les pentes maximales pour l'accès indiquées dans le schéma de principe.

Une mauvaise exécution induit de grandes difficultés pour monter les véhicules dans l'installation et cela ne saurait être reproché à KLAUS Multiparking.



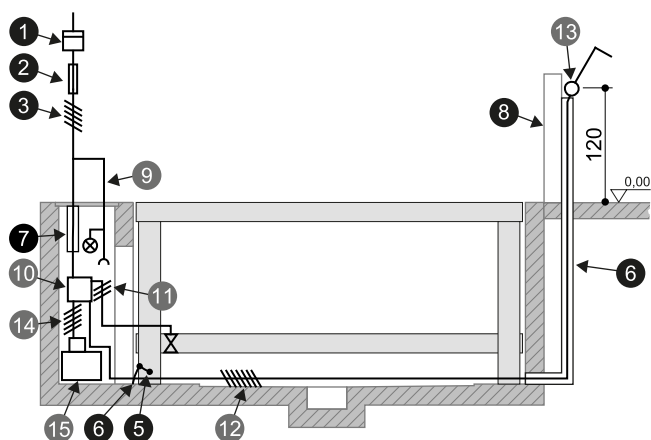
Pente descendante max. 3%



Pente montante max. 10%

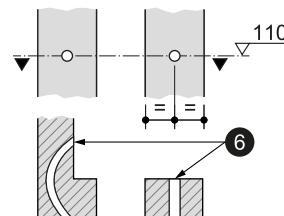
Installation électrique

Schéma d'installation électrique



Réalisations par le maître d'ouvrage pour élément de commande

Élément de commande en apparent



Cahier des charges électrique (réalisations par le MO)

N°	Quantité	Désignation	Position	Fréquence
1	1	Compteur électrique	dans le câble d'alimentation	
2	1	Fusible en tête : 3x fusible 20 A (temporisé) ou Disjoncteur 3 x 20 A (caractéristique de déclenchement K ou C)	dans le câble d'alimentation	1x par module
3	1	Câble d'alimentation 5 x 2,5 mm ² (3 phases+N+PE) avec brins marqués et terre	jusqu'à l'interrupteur principal	1x par module
4	tous les 10 m	Raccordement à la prise de terre à fond de fouille	Coin du fond de fosse	
5	1	Liaison équipotentielle selon la DIN EN 60204 depuis la prise de terre à fond de fouille jusqu'à l'installation		1x par installation
6	1	Gaine EN 25 (M25) avec tire-fil	depuis le fond de la fosse jusqu'à l'élément de commande	1x par installation
7	1	Gaine EN 50 (M50) avec tire-fil	Câble d'alimentation à l'unité	1x par module
8	1	Poteau de commande		1x par installation
9	1	Câble d'alimentation séparé 230 V avec éclairage et prise femelle	depuis le câble d'alimentation dans la chambre	1x par installation

Cahier des charges électrique (livraison assurée par KLAUS Multiparking)

N°	Désignation
10	Armoire électrique avec interrupteur principal verrouillable
11	Câble de commande 3 x 0,75mm ² (phase + neutre +PE)
12	Câble de commande 7 x 1 mm ² avec brins marqués et terre
13	Élément de commande
14	Câble de commande 4 x 2,5 mm ² avec brins marqués et terre
15	Module hydraulique 5,2 kW, courant triphasé, 230/400 V / 50Hz

Conformité CE

Les systèmes proposés répondent à la DIN EN 14010 et à la directive Machines européenne 2006/42/CE. En outre, ces systèmes ont été soumis à un contrôle de conformité volontaire par l'organisme TÜV SÜD.

ZERTIFIKAT ◆ CERTIFICATE ◆ 認証証書 ◆ CERTIFICADO ◆ CERTIFICAT	 Industrie Service	
	CONFORMITY EXAMINATION CERTIFICATE	
	Certificate No.:	CA 652
	Certification Body:	TÜV SÜD Industrie Service GmbH Gottlieb-Daimler-Str. 7 70794 Filderstadt - Germany
	Certificate Holder:	KLAUS Multiparking GmbH Hermann-Krum-Str. 2 88319 Aitrach - Germany
	Manufacturer	KLAUS Multiparking GmbH Hermann-Krum-Str. 2 88319 Aitrach - Germany
	Product:	Equipment for power driven parking of motor vehicles
	Type:	MultiBase U10 EB 2.000 / 2.600 kg MultiBase U20 EB 2.000 / 2.600 kg
	Basis of examination:	- 2006/42/EC, Annex I - EN 14010:2003+A1:2009
	Test report:	CA 652 dated 2020-05-19
Outcome:	The product conforms to the requirements of the basis of examination if the requirements of the annex to this conformity examination certificate are kept.	
Date of Issue:	2020-05-27	
Valid until:	2025-05-26	
 Achim Janocha Certification Body LCC		
TUV®		

Instructions techniques

Domaine d'emploi

Dans sa version standard, l'installation est à réserver à des utilisateurs réguliers.

Pour des utilisateurs multiples (p. ex. stationnements de courte durée dans des immeubles de bureaux ou des hôtels), des adaptations constructives seront nécessaires côté MO. Au besoin, merci de nous contacter.

Modules

Les modules montés sont hydrauliques, silencieux et sur palier à liaison caoutchouc-métal. Toutefois, nous conseillons malgré tout de séparer la structure des garages et celle de l'habitation.

Conditions ambiantes

Conditions ambiantes pour la zone des installations Multiparking :

Plage de température -20 à +40 °C. Humidité relative de l'air 50 % pour une température extérieure maximale de +40 °C.

Les durées de levage ou d'abaissement indiqués se réfèrent à une température ambiante de +10 °C et une installation positionnée à proximité immédiate du module hydraulique. Ces durées augmentent si la température est moindre ou les conduites hydrauliques plus longues.

Zone de vent 3 à 0,47 kN/m² selon la DIN EN 1991-1-4.

Zone de charge due à la neige 3 à 6,86 kN/m² selon la DIN EN 1991-1-3. Les indications de charge due à la neige s'appliquent à l'installation abaissée (cf. "Données du véhicule", page 4)

Documents pour le permis de construire

Les installations Multiparking doivent généralement être soumises à autorisation. Veuillez respecter pour cela les prescriptions et réglementations locales.

Entretien

Pour éviter les dégâts corrosifs, veuillez respecter notre notice séparée de nettoyage et d'entretien et veiller à ce que votre garage soit bien aéré et ventilé (amenée et évacuation d'air).

Protection contre la corrosion

Selon fiche annexe « Protection contre la corrosion ».

Grille de protection

Si les espaces ouverts à risque de chute dépassent les dimensions autorisées, des grilles de protection sont à monter sur l'installation. S'il y a des zones de circulation à proximité immédiate ou derrière l'installation, le maître d'ouvrage doit faire poser des barrières selon la DIN EN ISO 13857. Cela s'applique aussi à la phase chantier.

Protection acoustique

Protection acoustique normale :

Selon la DIN 4109-1 Protection acoustique dans le bâtiment - section 9 : Niveau maximum de pression acoustique dans les pièces de vie ou les chambres 30 dB (A).

Les bruits de l'utilisateur ne sont pas soumis aux exigences.

Les mesures suivantes sont nécessaires pour respecter cette valeur :

- Pack de protection acoustique selon offre/commande (KLAUS Multiparking GmbH).
- Indice d'affaiblissement acoustique du corps de bâtiment d'au moins R'_w = 57 dB (réalisation MO)

Protection acoustique supérieure (convention séparée) :

Selon la DIN 4109-5 Protection acoustique supérieure dans le bâtiment - section 8 :

Niveau maximum de pression acoustique dans les pièces de vie ou les chambres 25 dB (A).

Les bruits de l'utilisateur ne sont pas soumis aux exigences.

Les mesures suivantes sont nécessaires pour respecter cette valeur :

- Pack de protection acoustique selon offre/commande (KLAUS Multiparking).
- Indice d'affaiblissement acoustique du corps de bâtiment d'au moins R'_w = 62 dB (réalisation MO)

Note :

Les bruits de l'utilisateur sont fondamentalement des bruits générés individuellement par les utilisateurs de nos installations Multiparking. Parmi ceux-ci, on trouve p.ex. la montée sur la plateforme, les claquements de portières et les bruits de moteur et de freins.

Description des prestations

Description

Installation Multiparking pour stationnement indépendant l'un au-dessus de l'autre de 1 véhicule (plateforme simple – UNI). La plateforme supérieure peut, sous certaines conditions, être utilisée comme place de stationnement. Dimensions selon cotes afférentes des fosses, largeurs et hauteurs.

Montée des véhicules sur l'emplacement à l'horizontale (tolérance de pose $\pm 1\%$).

Une disposition spéciale de la structure portante et de levage permet de ne pas limiter l'ouverture des portes.

Positionnement du véhicule sur chaque emplacement par aide au positionnement unilatéral (à régler conformément au mode d'emploi).

Maniement via élément de commande avec verrouillage par clé via clé unique.

Instructions résumées à chaque point de commande.

Une installation Multiparking se compose de :

- 2 colonnes de levage télescopiques à l'arrière, avec vérin hydraulique (fixées au sol)
- 2 colonnes de levage télescopiques à l'avant (fixées au sol)
- 1 plateforme supérieure/couverture (pour revêtement de sol côté MO, p.ex. lit de sable/revêtement pierre). Poids maximum du revêtement côté MO 250 kg/m². Exécution alternative avec profilés de plateforme de KLAUS Multiparking, contre surcoût.
- 1 plateforme inférieure
- 1 système de synchronisation mécanique (pour la synchronisation des vérins hydrauliques au levage et à l'abaissement)
- 2 vérins hydrauliques
- Chevilles, vis, éléments de fixation, goujons, etc.
- Les plateformes sont accessibles en continu !

Plateforme supérieure ; composants :

- Cuvette pour revêtement MO, ou en alternative profilés de plateforme de KLAUS Multiparking
- Recouvrements métalliques
- Supports latéraux
- Plateaux
- Vis, écrous, rondelles, etc.

Plateforme inférieure ; composants :

- Profilés de plateforme
- Aide réglable au positionnement
- Tôles d'accès inclinées
- Supports latéraux
- Plateaux
- Vis, écrous, rondelles, entretoises tubulaires, etc.

Système hydraulique ; composants :

- Vérin hydraulique
- Électrovannes
- Conduites hydrauliques
- Raccords à vis
- Flexibles hautes pressions
- Matériel de fixation

Système électrique ; composants :

- Élément de commande (bouton d'arrêt d'urgence, verrou, 1 clé unique par emplacement)
- Armoire électrique avec interrupteur principal verrouillable

Module hydraulique ; composants :

- Module hydraulique (silencieux, monté sur console et sur palier à liaison caoutchouc-métal)
- Réservoir d'huile hydraulique
- Remplissage d'huile
- Pompe à roue à denture intérieure
- Support de pompe
- Accouplement
- Moteur triphasé
- Protection acoustique, disjoncteur moteur et fusible de commande
- Manomètre de contrôle
- Vanne de limitation de pression
- Flexibles hydrauliques (amortissent la transmission du bruit sur les conduites hydrauliques)

Réalisations par le maître d'ouvrage

Barrières

Barrières éventuellement nécessaires selon la DIN EN ISO 13857 pour sécuriser la fosse de stationnement s'il y a des voies de circulation à proximité immédiate devant, à côté ou derrière les installations. Cela s'applique aussi à la phase chantier. Grilles de protection sur l'installation, disponibles si nécessaire en option contre surcoût.

Numérotation des emplacements

Numérotation des emplacements si nécessaire.

Installations techniques du bâtiment

Les éclairages, ventilations et installations de protection incendie éventuellement nécessaires ainsi que les déclarations et remplissages des documents administratifs liées.

Éclairage

Pour l'éclairage des emplacements et des circulations, le MO doit respecter la réglementation locale. Conformément à la DIN EN 12464-1 « Lumière et éclairage – Éclairage des lieux de travail », on conseille une intensité lumineuse d'au moins 200 lux pour les emplacements et la zone de commande de l'installation et d'au moins 50 lx pour la chambre de maintenance.

Évacuation des eaux

Évacuation des eaux de la fosse, fonctionnelle, via une récupération des eaux médiane avec raccordement au réseau d'égout ou à un puisard pompé. L'eau est à évacuer via une pompe du maître d'ouvrage. Une pente est nécessaire depuis les coins de la fosse / de la surface d'appui des colonnes de levage jusqu'à la rigole de récupération des eaux / au puisard. Pour la protection de l'environnement, nous conseillons que le sol de la fosse soit peint. De même, un séparateur d'huile et de carburant est à envisager pour le raccordement au réseau d'égout, en conformité avec les réglementations locales ! Pour évacuer de grandes quantités d'eau hors de la cour, le MO doit prévoir un collecteur sur tout le pourtour, à l'extérieur de la fosse.

Marquage mural

La DIN EN 14010 impose un marquage jaune et noir de 10 cm de large dans la zone d'accès, conforme à la DIN ISO 3864 sur les bords de la fosse pour marquer la zone dangereuse (réalisation par le MO).

Passages muraux

Passages muraux éventuellement nécessaires selon dessins en coupe (cf. "Cote en largeur", page 5).

Câble d'alimentation vers l'interrupteur principal – prise de terre à fond de fouille

Le câble d'alimentation vers l'interrupteur principal doit être posé par le MO durant le montage. Le bon fonctionnement peut être vérifiée sur place par nos installateurs avec l'électronicien. Si cela n'est pas possible durant le montage pour des raisons imputables au MO, le MO doit missionner un électronicien.

La structure métallique doit être mise à la terre par le MO, selon la DIN EN 60204, avec raccordement à la prise de terre à fond de fouille (distance de mise à la terre max. 10 m) et liaison équipotentielle.

Élément de commande

Une gaine (cf. "Installation électrique", page 9) est nécessaire côté MO depuis le fond de la fosse jusqu'à l'élément de commande. La position de l'élément de commande est à choisir en fonction du projet (poteau de commande, mur du bâtiment, ou autre).

Montage

En général, il faut que le maître d'ouvrage fournisse une grue pour le montage des colonnes de levage télescopiques. Hauteur de crochet min. 400 cm au-dessus du niveau d'entrée, charge de la grue env. 700 kg.

Chambre de maintenance

Une chambre de maintenance séparée avec couvercle de chambre, échelle et passage vers la fosse est nécessaire côté MO. Pour les installations en rangée, et selon le projet, une seule chambre de maintenance commune peut suffire.

Ventilation

Pour assurer un renouvellement permanent de l'air, réduire l'humidité de l'air, empêcher l'apparition d'eaux de condensation et éliminer l'humidité provenant des véhicules (pluie, neige, glace, etc.), nous vous conseillons de prévoir côté MO une installation de ventilation avec des ingénieurs spécialisés en chauffage, ventilation et climatisation. Vous réduisez ou évitez ainsi le risque de corrosion et les dégâts qui peuvent en résulter.

Revêtement sur la plateforme supérieure

Revêtement du maître d'ouvrage sur la plateforme supérieure (poids maximum du revêtement côté MO 250 kg/m²) selon schéma en coupe (cf. "Détail Exécution du bâtiment – Fond de fosse", page 7).

Sous réserve de modifications techniques

Pour réaliser les prestations dans le cadre du progrès technique, KLAUS Multiparking est fondé à utiliser des technologies, systèmes procédés ou standards nouveaux ou alternatifs par rapport à ceux proposés de prime abord, dans la mesure où cela ne provoque aucun inconvénient pour le client.

Constructeur :

KLAUS Multiparking GmbH

Hermann-Krum-Straße 2
D-88319 Aitrach

Tél. : +49 (0) 7565 508-0
Fax : +49 (0) 7565 508-88
info@multiparking.com

www.multiparking.com

Distributeurs:

